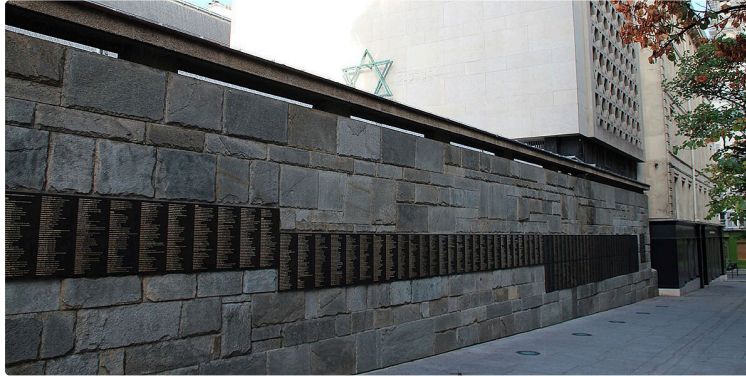


le devoir de mémoire dans les collèges gersois

Le département accueille l'association "Mémorial de la Shoah"



le devoir de mémoire dans les collèges gersois

7 collèges gersois accueillent l'association du « Mémorial de la Shoah » pour une semaine de sensibilisation

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental du Gers s'est engagé dans la sensibilisation des jeunes au devoir de mémoire.

Dans la lignée des interventions auprès de 1200 collégiens gersois de Madame Ginette Kolinka, rescapée de la Shoah et passeuse de mémoire, le Conseil départemental a souhaité poursuivre son engagement en nouant un partenariat avec l'association le « Mémorial de la Shoah » située à Paris.

Dans ce cadre, 7 collèges gersois accueillent cette semaine des ateliers menés par des animateurs de l'association.

Du mardi 21 au jeudi 23 novembre, 360 élèves des collèges de Samatan, Eauze, Miélan, Cazaubon, Marciac, l'Isle-Jourdain et Mirande, échangeront sur l'importance des femmes dans la Résistance mais également sur l'utilisation du sport par la propagande nazie dans le cadre des Jeux Olympiques de Berlin. Ces interventions permettront de mettre en lumière l'action de femmes et de sportifs engagés contre la barbarie nazie et l'antisémitisme.

Le Mot du Président